

# FICHE SIGNALÉTIQUE

## **SECTION 1 – IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE**

Date de rédaction 25-02-10

Identificateur du produit : **Nettoyant pour contacts électriques A+**

Numéro de pièce du fabricant : RT620A

Usage général : Solvant en aérosol

Famille chimique : Solvant fluorocarboné

Fabricant : Refrigeration Technologies (www.refrigtech.com)

2572 Fender Ave Bldg "C"

Fullerton, CA 92831

Tél. : (800) 869-1407, 714-870-8361 Téléc. : 714-526-4598

N° téléphone d'urgence 24 h sur 24 : Chem-Tel, Inc. (800) 255-3924 : International : (813) 248-0585

## **SECTION 2 – INGRÉDIENTS DANGEREUX**

Composants dangereux	N° CSA	CONCENTRATION %	MPT	PEL	STEL	N° EINECS
1,1,1,2 tétrafluoroéthane	811-97-2	20		Effet nul	Effet nul	212-377-0
1,1,1,3,3 Pentafluoropropane	460-73-1	60		Effet nul	Effet nul	419-170-6
Solvant fluorocarboné N.O.S S.O.		20		Effet nul	Effet nul	S.O.

MENTION DE RISQUE : R20 Nocif si inhalé; R38 Irritant pour la peau; R36 Irritant pour les yeux

## **SECTION 3 – IDENTIFICATION DES DANGERS**

SIMD : S=0, I=0, R=0, DS=0

Description des risques : MISE EN GARDE : Contenu sous pression. Tous les composants réduisent la quantité d'oxygène utilisable pour la respiration. L'asphyxie peut se produire en présence de concentrations modérées à élevées. Éviter d'inhaler les vapeurs. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Le contenant explosera s'il est chauffé.

Risques potentiels pour la santé :

YEUX : Irritation ou sensation de brûlure.

PEAU : Irritant par le froid, le gel, gelures modérées à graves.

INGESTION : Improbable en raison du point d'ébullition bas, mais toxique si ingéré.

INHALATION : Asphyxie en présence de concentrations modérées à élevées ou lors d'une inhalation intentionnelle. Peut irriter les parois nasales et le système respiratoire et causer des maux de têtes, des étourdissements et des lésions au système nerveux central.

Cancérogène : non NTP : non Monographies du CIRC : non Réglementé par la OSHA : Oui

## **SECTION 4 – PREMIERS SOINS**

YEUX : Retirer les lentilles cornéennes. Rincer abondamment à l'eau pendant 15 minutes. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

PEAU : Rincer à l'eau tiède. Laver avec de l'eau et du savon. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

INGESTION : Boire de grandes quantités d'eau. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin immédiatement.

INHALATION : Amener la personne dans endroit aéré. Donner de l'oxygène ou pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin immédiatement.

## **SECTION 5 – RISQUE D'INCENDIE OU D'EXPLOSION**

Classement des dangers selon la NFPA : S=0, I=0, R=0, DS=0

Point d'éclair : aucun Limite d'inflammabilité : pas d'essai LIE : pas d'essai LES : pas d'essai

Moyens d'extinction : eau, CO<sub>2</sub> ou mousse extinctrice

Règles à observer dans la lutte contre les feux spéciaux : Appareil respiratoire autonome.

Risques d'incendie ou d'explosion inhabituels : Peut exploser sous l'effet de la chaleur et se transformer en projectile.

Produits de combustion dangereux : fluorure d'hydrogène.

## **SECTION 6 – MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL**

Pratiques hygiéniques de travail : faire preuve de bon sens et de précaution en présence de produits chimiques. Ne jamais mélanger des produits chimiques. Consulter votre supérieur pour connaître les autres pratiques. Toutes les pratiques sont déterminées par votre entreprise. Respecter les directives figurant sur l'étiquette.

Mesures à prendre en cas de rejet ou de déversement du produit : Liquide à évaporation rapide. Évacuer la zone et mettre les matériaux à l'extérieur. Confiner le liquide et le placer dans un contenant refermable si possible. Tenir éloigné de la chaleur ou des flammes nues.

L'élimination des déchets dangereux doit être conforme aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux.

## **SECTION 7 – MANUTENTION ET ENTREPOSAGE**

Précautions à prendre lors de la manutention ou de l'entreposage : MISE EN GARDE : Contenu sous pression. Éviter d'inhaler les vapeurs.

Entreposer dans un endroit sec et frais à l'abri de la lumière directe du soleil. Éviter le gel ou l'exposition à une température supérieure à 120 °F. Tenir le contenant éloigné des flammes nues. Utiliser dans un endroit bien aéré. Éviter tout contact avec les yeux. Autres

précautions : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

## **SECTION 8 – CONTRÔLE DE L'EXPOSITION, PROTECTION INDIVIDUELLE**

Composants dangereux	NIOSH MPT/STEL	ACGIH MPT/STEL
----------------------	----------------	----------------

1,1,1,2 Tétrafluoroéthane	Effet nul	Effet nul
---------------------------	-----------	-----------

1,1,1,3,3 Pentafluoropropane	Effet nul	Effet nul
------------------------------	-----------	-----------

Protection respiratoire : ouvrir toutes les portes et les fenêtres. En cas d'exposition supérieure à la TLV ou la PEL, porter un respirateur adapté à l'exposition approuvé par le NIOSH ou un appareil de protection respiratoire convenable conforme à la norme 29 CFR 1910.134.

Ventilation : Aspiration localisée : le cas échéant Système particulier : aucun Mécanique : le cas échéant Autres : aucun

Gants de protection : en plastique ou en caoutchouc contre les produits chimiques Protection des yeux : Lunettes, lunettes étanches

Autres vêtements ou équipement de protection : aucun

## PAGE 2 : FSS Nettoyant pour contacts électriques A+, n° RT620A

### SECTION 9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Point d'ébullition >60 °F/15 °C                      Poids spécifique : 1,31  
Pression de vapeur : 60-70 psia                      pH : S.O.  
Densité de vapeur : Plus lourd que l'air              Taux d'évaporation : Plus que 1  
Solubilité dans l'eau : Insoluble                      Apparence et odeur : Liquide clair, odeur semblable à celle de l'éther

### SECTION 10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité : stable  
Conditions à éviter : Températures supérieures à 120 °F /50 °C. Flamme nue  
Matériaux incompatibles à éviter : Alkali fort ou métal terreux  
Produits de décomposition dangereux : fluorure d'hydrogène  
Polymérisation dangereuse : ne peut pas survenir

### SECTION 11 – INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Composant dangereux	n° CAS	n° EINEC	SCL 50 Inhalation	DL 50 orale	DL 50 cutanée
1,1,1,2 Tétrafluoroéthane	811-97-2	212-377-0	Effet nul	S.O.	S.O.
1,1,1,3,3 Pentafluoropropane	460-73-1	419-170-6	Effet nul	S.O.	S.O.

Tous les composants réduisent la quantité d'oxygène utilisable pour la respiration. Possibilité d'asphyxie. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

### SECTION 12 – INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Aucun des composants n'est toxique en milieu aquatique et n'a d'incidence négative sur l'environnement. Les composants sont conformes aux règlements internationaux en vigueur sur la protection de la couche d'ozone et le réchauffement planétaire.

### SECTION 13 – CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Il faut toujours se conformer aux règles fédérales, provinciales et locales avant d'éliminer des produits chimiques. Consulter un spécialiste de la région afin de connaître les méthodes appropriées d'élimination. Les produits chimiques ne doivent jamais entrer dans les cours d'eau, les égouts ou les drains sans autorisation préalable. Il faut rincer à fond les contenants vides et les apporter dans un centre de recyclage.

### SECTION 14 – INFORMATION SUR LE TRANSPORT

DOT : Aérosol, niveau 1      Nom officiel d'expédition : Bien de consommation      Classe : ORM-D      N° ONU aucun  
IMDG : Aérosol              Nom officiel d'expédition : Aérosols quantité limitée      Classe : 2,2      N° ONU 1950  
Étiquette : Gaz ininflammable      Polluant marin : Non  
IATA : Expédition par voie aérienne interdite sauf si le produit est emballé par un emballer possédant la certification pour matières dangereuses

### SECTION 15 – INFORMATION RÉGLEMENTAIRE

SARA/CERCLA/311: aucun ingrédient devant être signalé. Aucune obligation de rapport spécial.

TSCA : les composants sont répertoriés dans l'inventaire du TSCA.

EINECS : Oui, 212-377-0, 419-170-6

CALIFORNIA PROP 65 : aucun ingrédient devant être signalé

CPR : Ingrédients répertoriés : « La présente fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le CPR ».

IDL : Oui, tel qu'indiqué à la partie de la présente fiche signalétique.

LIS/LES : Tous les ingrédients présents

MENTION DE RISQUE : R20 Nocif si inhalé; R38 Irritant pour la peau; R36 Irritant pour les yeux

MENTION DE SÉCURITÉ : 1/2/23/24/25

SIDMUT – USAGE HOMOLOGUÉ : Classe A (Gaz comprimé)



Symbole :

Contenu COV : 200 g/l

### SECTION 16 – AUTRE INFORMATION

Numéro d'enregistrement NSF 120059, composé non-alimentaire, catégorie C2

Le produit peut être utilisé en présence d'aliments et d'équipement alimentaire conformément à la catégorie C2 NSF 2.

Dégagement de responsabilité du fabricant : Les renseignements ont trait aux matériaux identifiés aux présentes et ne sont peut-être pas valables pour ces matériaux s'ils sont combinés à d'autres matériaux.

Les renseignements contenus dans le présent document sont, au meilleur de notre connaissance et de nos convictions, précis et véridiques au moment de leur compilation.

Ce document n'est accompagné d'aucune déclaration, garantie ou caution quant à son exactitude, sa fiabilité ou son intégralité.

L'utilisateur a la responsabilité de s'assurer de l'adéquation et de l'intégralité des renseignements dans le cadre de son propre usage.

Nous n'acceptons pas la responsabilité des pertes ou des dommages imputables à l'utilisation des présents renseignements.

Date de rédaction 25-02-10

Par : John Pastorello, PDG, Refrigeration Technologies